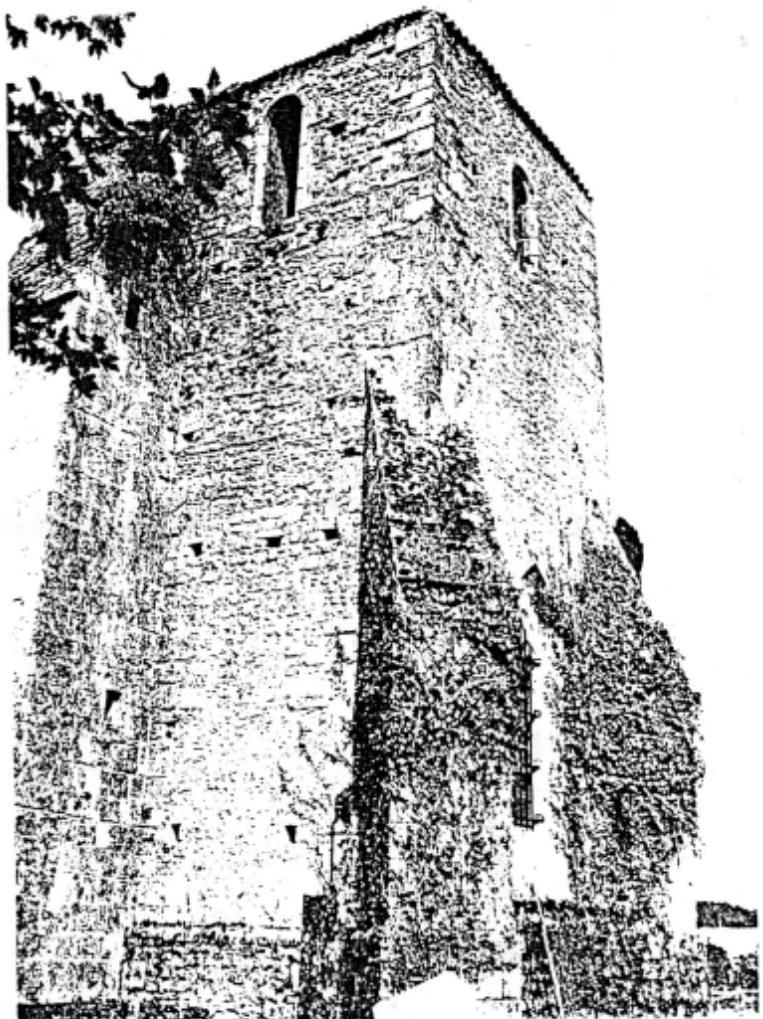


L'ECCHO

DE



SALLES-DE-BARBEZIEUX



Actualités - Vie associative - Culture - Sports

Événements à venir

Les amis de Salles-de-Barbezieux

BULLETIN D'INFORMATION JUILLET 1997

N° 4

SOMMAIRE



| | Pages |
|---|-----------------|
| Mot du Maire | 3 |
| Conseil Municipal (réunions) | 4 |
| Cimetière | 4 |
| Infos Municipales | 5-6 |
| Budget Primitif 1997 | 6-7 |
| Les Maires de Salles | 8 |
| Ecole | 9-10 |
| Population | 10-11-12 |
| Comité des Fêtes | 12 |
| Association des Parents d'Elèves | 12 |
| Etoile Sportive Salloise | 13 |
| Nos Passions.....Notre Histoire | 13-14 |

LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés,

Déjà deux trimestres de passés au cours desquels votre équipe municipale a voté le budget primitif 1997. Toujours soucieux de ne pas augmenter l'impôt, votre conseil municipal n'a pas touché aux taxes et pourtant de grands travaux sont prévus, tels que : la cuisine mixte qui pourra être utilisée aussi bien par les scolaires que par les associations et les privés (en dehors des heures scolaires). Le coût estimatif est de 700.000 F. Une subvention (Dotation Globale d'Equipement) de 30% nous a été attribuée. Le prix élevé se justifie par la mise aux normes exigées par la réglementation. Cette construction ne sera terminée qu'en 1998.

Nos travaux de voirie (en ce qui concerne l'investissement) viennent d'être confiés par convention à la communauté de Communes des 3B Sud-Charente, afin de tirer les meilleurs prix. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre Voie Communale n°1 n'est pas encore refaite, car il faut attendre l'ensemble des programmes des communes pour lancer l'appel d'offres. Enfin, dans le courant de l'été, cette route devrait être être goudronnée.

Nos chemins de randonnée vont être bientôt en service avec de nouvelles boucles. Les travaux de débroussaillage et d'élagage ne donnèrent pas satisfaction à tous, mais, nous avons essayé de rendre les chemins utilisables aussi bien pour les agriculteurs que pour les randonneurs.

Avec la création de la zone industrielle, notre commune se rapproche de plus en plus de Barbezieux, l'illumination de notre principal patrimoine, l'église, fera connaître notre bourg à tous les usagers de l'échangeur. Peut-être qu'un jour un multi-services pourra vivre à Salles-de-Barbezieux, véritable banlieue Barbezilienne.

Notre Lycée Agricole va changer de proviseur, cela attriste beaucoup de monde dans la région, on pense à tous les services rendus par Monsieur FURET avec toutes ses qualités de développeur. Avant son départ il a tenu à mettre sur pied la construction d'un gymnase qui pourra être utilisé également par les Associations du Sud-Charente. Pour ce projet, il faut remercier la Communauté de Communes qui s'est engagée à devenir le maître-d'ouvrage. Aujourd'hui, nous savons qu'un nouveau directeur est nommé au Lycée, nous avons entendu beaucoup de bien de lui, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.
Je vous parle beaucoup de ce Lycée, car, c'est le fleuron du secteur et qu'il nous apporte une certaine animation et une dotation globale de fonctionnement supplémentaire.

Enfin, je voudrais conclure en vous disant que nous savons bien que la commune aurait des besoins supplémentaires, mais nous procédons toujours avec prudence car nous savons bien qu'il faut y regarder à deux fois quand il s'agit des finances de la collectivité.

J. FEUILLET

CONSEIL MUNICIPAL

REUNIONS

20 décembre 1997

- Aménagement d'une cuisine et d'un restaurant scolaire

25 mars 1997

- Budget primitif 1997 (voir pages 6 et 7)

11 juin 1997

AMENAGEMENT CUISINE ET RESTAURANT SCOLAIRE

- Commission d'appel d'offres :
Président : Jean FEUILLET, Maire.

Membres Titulaires : Gilbert MARCHAND
Joseph MAUDET
Philippe CHAILLOU
Bernadette PINEAU

Membres suppléants : Jean-Marie DROCHON
Jacques BOISUMEAU
Jean-Louis NAU
Roland PLUYAUD

- AMENAGEMENT CUISINE ET RESTAURANT SCOLAIRE :
- Choix du concepteur :
Le Conseil Municipal a retenu Mr TRENY.

CIMETIERE

Propositions faites par nos concitoyens :

- Planter des ifs
 - Disposer d'un columbarium pour déposer les urnes après crémation

De son côté le Conseil Municipal prépare un dossier pour travaux extérieurs sur l'église ainsi que la peinture sur le mur du cimetière.

Si des familles sont intéressées par un columbarium, il serait bien qu'elles se fassent connaître de façon à déterminer le nombre d'emplacements à prévoir et à les inclure dans le dossier en cours de constitution.

INFOS MUNICIPALES

SECRETARIAT

Lundi et Jeudi de 14 heures à 19 heures

LOCATION SALLE DES FETES

**Sans Chauffage : Habitants de la Commune : 150 F
Personnes extérieures : 400 F**

**Avec Chauffage : Habitants de la Commune : 250 F
Personnes extérieures : 550 F**

SALLE DES FETES gratuite pour les associations

DATES à RETENIR

JANVIER

**31 janvier : date limite de dépôt des dossiers (irrigation)
31 janvier : date limite de dépôt des dossiers « Prime Compensatrice Ovine »**

MARS-AVRIL-MAI-JUIN

DU 30 MARS AU 15 JUIN : dépôt des dossiers « Aide au maintien du troupeau de la vache allaitante »

AOUT

31 août : date limite de dépôt des déclarations de stock de vin

NOVEMBRE

25 novembre : date limite de dépôt des déclarations totales de vin

DECEMBRE

31 décembre : date limite de dépôt des inscriptions sur la liste électorale

SERVICE NATIONAL : RECENSEMENT

Jeunes gens nés entre le 1er avril et le 30 juin 1980 : mois de JUILLET 1997

Jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1980 : mois d'OCTOBRE 1997

Jeunes gens nés entre le 1er octobre et 31 décembre 1980 : mois de JANVIER 1998

INFOS MUNICIPALES
(SUITE)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 3B SUD-CHARENTE

OPERATION PROGRAMME
D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Des permanences d'information individuelle ont lieu tous les 15 jours.
Merci de vous inscrire par Téléphone.

| BAIGNES | BARBEZIEUX | BROSSAC | |
|-------------------------------|---|----------------|----------------|
| MAIRIE | Bureau de la COMMUNAUTE annexe du château | MAIRIE | |
| Téléphone pour rendez-vous | 05 45 78 40 04 | 05 45 78 89 09 | 05 45 98 70 14 |

PERMANENCES DU MOIS DE JUILLET 1997

| | |
|-------------|-------------|
| MARDI 15 | 14 h à 17 h |
| MERCREDI 16 | 9 h à 12 h |



Responsabilité, civisme, remerciements.

En décembre dernier, la glace de l'abri-bus de la commune a été fêlée, sans doute par maladresse.

Quelques temps plus tard, nous avons eu l'agréable surprise de constater qu'une nouvelle glace était en place, et qu'aucune trace de l'ancienne, ni aucun débris ne trahissent l'échange.

Félicitations pour cette attitude et remerciements aux auteurs de ce geste.

BUDGET PRIMITIF 1997

Produit des quatre taxes directes locales

| II. DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | | | I. PRODUIT FISCAL ATTENDU POUR 1997 DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES | | | |
|---|--------------------------|---|---|--|---|--|
| | | | 302 025 F | + i | - | 27 088 F = 274 937 F |
| <i>a. Produit nécessaire à l'équilibre du budget (montant à 7311 de la surmarchandise M 140)</i> | | | | | | |
| | | | | <i>b. Prélèvement pour le fonds de solidarité des communes d'Île-de-France</i> | | |
| | | | | | <i>c. Total des allocations ICI (ligne 1 - 1)</i> | <i>Produit fiscal + intérêts - i - P</i> |
| 2. CALCUL DES TAUX DE 1997 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE | | | | | | |
| Taxes | Taux de 1996 ref. 121 | COEFFICIENT DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE | Taux de référence* ref. 14 x ref. 21 | Taxes | 3. TAUX VOTÉS ① | Calcul du produit résultant des taux votés |
| Taxe d'habitation | 6,10 | 274 937 Produit fiscal à taux constant (1) | 6,10 | Taxe d'habitation | 6,10 | 1 180 000 |
| Taxe foncière immobilier | 9,59 | = 1,002290 | 9,59 | Taxe foncière immobilier | 9,59 | 685 000 |
| Taxe foncière non bâti | 27,38 | ↓ exprimé avec un decimal | 27,38 | Taxe foncière non bâti | 27,38 | 205 000 |
| Taxe proportionnelle | 11,22 | Produit fiscal à taux constant (1) | 11,22 | Taxe proportionnelle | 11,22 | 714 000 |
| <i>* Si l'un des taux se réfère à une taxe dont la correspondance entre le taux actuel voté et le taux obligatoirement voté est nulle, alors le taux actuel voté sera pris en compte.</i> | | | | | | |
| <i>La diminution SANS LIEN des taux a été décidée en 1997 * ①</i> | | | | <i>TOTAL ligne 25 ①</i> | | 274 937 |

BUDGET PRIMITIF 1997
(SUITE)
25 MARS 1997

Fonctionnement

| <i>Dépenses</i> | | <i>Recettes</i> | |
|-------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|
| <i>Charges à caractère général</i> | 263.000 | <i>Produits -services</i> | 36.900 |
| <i>Charges de Personnel</i> | 307.750 | <i>Impôts et Taxes</i> | 377.705 |
| <i>Autres Charges</i> | 237.500 | <i>Dotations -Subventions</i> | 665.073 |
| <i>Charges financières</i> | 40.872 | <i>Autres produits</i> | 26.600 |
| <i>Dotation aux Amortiss</i> | 23.289 | <i>Produits exceptionnels</i> | 2.919 |
| <i>Dépenses imprévues</i> | 49.547 | <i>Excédent reporté</i> | 601.721 |
| <i>Virement sect investissement</i> | <u>788.960</u> | | |
| TOTAL | 1.710.918 | TOTAL | 1.710.918 |

Investissement

| <i>Dépenses</i> | | <i>Recettes</i> | |
|----------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------|
| <i>Déficit Investis reporté</i> | 184.042 | <i>Subvention Etat</i> | 184.500 |
| <i>Immobilisation corporelle</i> | 22.000 | <i>Emprunts</i> | 295.444 |
| " <i>en cours</i> | <u>1.071.633</u> | <i>Réserves</i> | 184.042 |
| <i>Rembrest emprunts</i> | 60.134 | <i>FCTVA</i> | 44.000 |
| | | <i>Reprise FCTVA</i> | 1.616 |
| | | <i>Amort Etude</i> | 1.424 |
| | | <i>Charges plusieurs exerc</i> | 21.865 |
| | | <i>Virement Sect Fonct</i> | <u>604.918</u> |
| TOTAL | 1.337.809 | TOTAL | 1.337.809 |



LES MAIRES DE SALLÉS

Après les Syndics qui administraient les affaires de la paroisse jusqu'à la révolution de 1789, l'état-civil fut tenu par le curé jusqu'en octobre 1792.

Le premier maire, nommé, fut Jean GRASSIN, le jeune, notaire, habitant à la Ravarde ; on en trouve mention en octobre 1792.

Ensuite viennent :

| DU | AU | NOM | DOMICILE |
|------------|------------|---|---------------------------------------|
| 30/07/1793 | 01/09/1800 | Pierre ROCHARD | Le Bourg |
| 01/09/1800 | 13/09/1812 | Pierre-Mathias MOYSAN (reste maire jusqu'à son décès) | La Couronne |
| 1812 | 05/10/1830 | Jacques Marie DE BERTHELOT | Puymoreau |
| 05/10/1830 | 26/12/1851 | François Augustin DRILHON (révoqué par arrêté préfectoral) | La Couronne |
| 26/12/1851 | 15/07/1860 | Charles Pierre RENAUD (réélu en 1855) | Le Maine Martin |
| 15/07/1860 | 23/09/1870 | Jean MARTIN (réélu en 1865) | Lisneau |
| 23/09/1870 | 14/03/1874 | François Augustin DRILHON (nommé par arrêté préfectoral-réélu en 1871) | La Couronne |
| 14/03/1874 | 06/11/1875 | Jean FOUCAUD (démissionna) | Chez Lambert |
| 06/11/1875 | 20/05/1888 | Luc MOINET (réélu en 1878-1881-1884) | Chante Grelet |
| 20/05/1888 | 17/05/1896 | Paul JAULIN (avoué à Barbezieux) (réélu en 1892) | Barbezieux (Propriétaire à Salles) |
| 17/05/1896 | 20/05/1900 | Romain TEXIER | Chez Ribéret |
| 20/05/1900 | 11/12/1919 | Gaston Lucius CHEVROU (réélu en 1904-1908-1912) (Prop du Grolleau-Puymoreau) | Barbezieux |
| 11/12/1919 | 31/12/1927 | Paul CARLE (réélu en 1925) | Moulin de Lisneau |
| 31/12/1927 | 04/03/1956 | Camille BERTAUDEAU (réélu en 29-35-45-47-53 jusqu'à son décès) | Le Bourg |
| 04/03/1956 | 15/03/1959 | Armand CHAILLOU | Chez Ribéret |
| 15/03/1959 | 12/03/1989 | Maurice NAU (réélu en 1965-1971-1977-1983) | Chez Grassin |
| 12/03/1989 | | Jean FEUILLET (réélu en 1995) | La Chiche |

ECOLE

Voici, en plus clair, le texte de la délibération du conseil municipal, paru dans le numéro précédent, et qui manquait de lisibilité.



4ème session ordinaire des Conseils Municipaux.

L'an mil huit cent soixante cinq, le douze novembre, à une heure du soir, le Conseil Municipal de la commune de Salles, réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, ensuite de la convocation, faite par lui, en vertu de la lettre de Monsieur le Préfet en date du 11 octobre dernier.

Etaient présents : Mmrs BESSON, BOISSEAU, JARNAN, FOUCAUD Adjt.

A Monsieur le Préfet,

Le Conseil Municipal de la commune de Salles-de-Barbezieux, dans l'attente que vous voudrez bien prendre sa demande en considération, vient solliciter de vous l'autorisation qu'il s'est vu refuser l'année dernière de mettre en adjudication la maison d'école. Le motif de votre refus était basé sur ce que les fonds encaissés ne pouvaient faire face à la dépense. Aujourd'hui notre situation est beaucoup améliorée et aucun obstacle sérieux ne peut s'opposer à la réalisation de notre projet ; nous avons en caisse la moitié de la somme destinée à couvrir la dépense, provenant tant des impositions que des souscriptions recueillies dans la commune et des secours accordés par l'Etat et le Département. Nous nous trouvons enfin dans une situation assez avantageuse pour être sûrs de trouver un entrepreneur qui acceptera toutes les conditions du cahier des charges sans que nous ayons à craindre que les travaux en souffrent.

Si nous insistons auprès de vous, Monsieur le Préfet, pour obtenir cette autorisation, c'est que la commune de Salles, par rapport à sa maison d'école actuelle, se trouve dans une position tout à fait exceptionnelle qu'il n'est presque plus possible de prolonger. La salle de classe est beaucoup trop petite, mal exposée et ne possède qu'un chétif matériel tout délabré ; les enfants y ont les pieds sur la terre, aussi, pendant une grande partie de l'année, y gagnent ils de temps à autre des rhumes et des maux de gorge qui dégénèrent quelquefois en indispositions sérieuses. L'hiver cette salle est presque inhabitable tant elle est froide, ce qui fait que pendant cette saison, beaucoup de parents s'abstiennent d'envoyer leurs enfants à l'école, dans la crainte qu'ils n'y contractent une maladie presque certaine. Et encore, la propriétaire refuse-t-elle de louer pour l'année prochaine et il est impossible de trouver une autre maison d'école.

D'un autre côté le logement particulier de l'instituteur est tout à fait insuffisant ; il se compose d'une seule pièce qui n'a pas seize mètres carrés, cette pièce unique et établie dans le grenier de la maison, et est très désagréable en ce que tout ce qui s'y fait ou s'y dit est entendu de toute une famille qui occupe une chambre au-dessous.

L'instituteur actuel qui dirige la classe depuis deux ans se trouve fatigué de cette situation pénible qui lui est faite, et ce n'est pas sans motif, comme vous pouvez en juger par ces détails qui ne sont nullement exagérés, vous êtes à même d'ailleurs de recueillir des renseignements qui, nous en sommes persuadés ne feront que corroborer ce que nous venons de dire. Nous tiendrions essentiellement à améliorer promptement sa position, parce que nous jugeons de ce qu'il pourra faire dans un établissement convenable, par ce qu'il a fait dans des circonstance si difficiles.

Depuis qu'il a la direction de l'école, le nombre des élèves a augmenté de plus du deux tiers ; le montant de la rétribution scolaire qui ne s'élevait pas à deux cents francs pour la dernière année d'exercice de son prédécesseur à presque atteint le chiffre de 800 F pour l'année courante, mais aussi a-t-il fallu qu'il déploie tout le zèle et l'autorité dont il est capable, ce dont nous lui savons gré.

ECOLE (SUITE)

En conséquence le Conseil Municipal prie Monsieur le Préfet de prendre en considération notre demande et de vouloir bien autoriser la mise en adjudication le plus promptement possible, afin que l'adjudicataire puisse faire faire l'extraction du moëllon en temps mort.

Suivent les signatures :

Jarnan Besson Boisseaud Foucaud
Barbot Tutard Moinet
Renaud Gourdon

Il manque les signatures de Jean Martin (maire), Chauvin et Drilhon, pour un conseil de 12 membres, installé le 15 août 1865, après avoir individuellement juré obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur (serment prescrit par l'article 14 de la Constitution, modifié par l'article 16 du Sénatus Consulte du 25 décembre 1852).



Avant 1865, l'école en cause ci-dessus était une maison appartenant à Madame veuve GATINAUD. Il s'agit de la maison actuellement propriété de Monsieur et Madame MENNEL à « La Lande ». Achetée par le grand-père de Monsieur Robert BOISUMEAU, elle resta dans la famille jusqu'à madame FLANDROIS (tante de Robert BOISUMEAU).



POPULATION

Il y a cent ans, le 29 mars 1896 était effectué le dénombrement de la population en France.

Voici le résultat de ce recensement à SALLES :

1896

1997

| | Nb de ménages | Nb d'individus | Nb de ménages | Nb d'individus |
|--------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| CHANTAGRELET | 2 | 12 | | |
| MAINE MARTIN | 2 | 4 | | |
| CHEZ MOREAU | 5 | 9 | | |
| CHEZ MAGNEZ | 3 | 7 | | |
| LA CHICHE | 2 | 8 | | |

POPULATION
(SUITE)

| | <u>1896</u> | <u>1997</u> |
|--------------------|-------------|-------------|
| MOULIN DE L'ISLEAU | 2 | 9 |
| L'ISLEAU | 7 | 27 |
| CHEZ BOIZON | 1 | 4 |
| LA RAVARDE | 1 | 4 |
| PETIT PEU | 5 | 14 |
| CHEZ GRASSIN | 6 | 20 |
| CHEZ JAMIN | 2 | 9 |
| CHEZ NOULEAU | 3 | 12 |
| CHEZ SOUCHET | 4 | 13 |
| CHEZ LOQUET | 1 | 9 |
| CHEZ MAUDET | 6 | 18 |
| LA BALANCE | 1 | 3 |
| MAINE BERAUD | 1 | 2 |
| LE CANTON | 1 | 1 |
| CHEZ RIBERET | 2 | 9 |
| VILLECHEVROLLE | 8 | 23 |
| CHEZ CAILLETTE | 3 | 11 |
| LE CASSARD | 1 | 2 |
| CHEZ FOUCRET | 1 | 2 |
| PUYMOREAU | 1 | 5 |
| CHEZ LASSALLE | 1 | 5 |
| CHEZ GROLLEAU | 1 | 5 |
| CHEZ SAVARIT | 1 | 9 |
| LA LANDE | 3 | 8 |
| MAINE A JOUBERT | 2 | 5 |

POPULATION
(SUITE)

1896

1997

| | | |
|---|-----|-----|
| CHEZ LOIZEAU | 3 | 9 |
| CHEZ LAMBERT | 8 | 24 |
| TIVOLI | 3 | 8 |
| LA COURONNE | 1 | 10 |
| LES CHAUVINS | 1 | 1 |
| LE BOURG | 7 | 27 |
| | 102 | 348 |
| Population comptée à part (armée, prisons, hospices..) | 0 | 0 |
| Population d'origine étrang | 0 | 0 |

Et aujourd'hui où en sommes-nous ? Certains lieux-dits de 1896 n'existent plus, de nouveaux sont apparus, l'orthographe a varié ; essayez d'actualiser ce document (sans tenir compte des élèves du LPA).

COMITE DES FETES

FRAIRIE
20 JUILLET 1997

RANDONNÉE
31 AOUT 1997

SOIREE FRUITS DE MER
08 NOVEMBRE 1997

THE DANSANT
07 DECEMBRE 1997

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'année 1996 s'est terminée par le traditionnel « Noël » qui permet aux enfants des 3 écoles du R.P.I de passer la journée ensemble.

Le programme de cette journée était attrayant :

MATIN : Cinéma à Barbezieux
MIDI : Repas à la salle des fêtes de Salles
APRES-MIDI : Jeux dans la cour
Distribution des cadeaux
par le Père Noël
Goûter

Un portique en bois a été installé dans la cour pour la plus grande joie des enfants
Le voyage scolaire a eu lieu le jeudi 22 mai au ZOO de la PALMYRE.

Le 15 mai les enfants ont participé au concours de la prévention routière « Place du Château »

La fête scolaire de fin d'année s'est formidablement déroulée, le 28 juin à ST-HILAIRE : Concours de boules, Kermesse.

Agréable repas réunissant les petits et les grands. Félicitations aux enfants mais aussi aux maîtresses pour la qualité du spectacle qu'ils nous ont offert.

Enfin, les 4 enfants du CM2 sont admis en 6ème.

C. CHOBELET - M. RAUTURIER

ETOILE SPORTIVE SALLOISE

La saison 1996-1997 s'est terminée par le banquet annuel auquel assistaient plus de 100 personnes. Tous les participants fêtèrent le résultat final des équipes A et B. La A termina 3ème même nombre de points que le second et la B septième sur 12. Résultats honorables quand on pense à tous les absents en cours de saison souvent pour cause de blessure. Un peu d'ombre au tableau en pensant à quelques départs dont un joueur qui était là depuis la création du club Philippe NADON et puis d'autres joueurs comme Didier Benoît, Cédric TILHARD. Ils partent pour raisons professionnelles ou familiales, d'autres veulent aller tenter leur chance ailleurs. Par contre de nombreuses arrivées, dont on dit beaucoup de bien. Nous pensons pouvoir maintenir les deux équipes si tous les joueurs restent bien portant et sérieux. Quelques rentrées supplémentaires seraient les bienvenues.

L'entraînement recommencera le 12 août toujours sous la conduite de Jean-Luc BELLON. Cette nouvelle saison nous allons proposer aux jeunes du LPA de s'entraîner avec nos joueurs, cela serait plus intéressant pour tout le monde et peut-être pourrions nous trouver de nouvelles recrues parmi ces joueurs.

Le bureau reste inchangé avec toujours à la présidence, Serge THOMAS qui souhaite que son équipe joue le premier rôle pendant la prochaine saison.

NOS PASSIONS.....NOTRE HISTOIRE

C'est par une journée fraîche que nous avons rencontré un des apiculteurs de la commune ; un de ces jours où il ne fait pas bon visiter les ruchers si on ne veut pas perturber, voire, détruire les abeilles ; mais ça nous laissait le temps de discuter.

Certes, avec deux ruches, nous n'avons pas à faire à un producteur industriel, mais avec plus de 50 ans de pratique, sans discontinuer, nous

sommes convaincus être reçus par un passionné.

En effet, c'est adolescent qu'Albert TEXIER commençait à s'intéresser aux abeilles. A l'époque, c'était une ressource importante dans une famille, et puis il y avait le copain Pierre, lui, avait appris à l'école la conduite d'un rucher ; il suffisait de suivre son exemple !....

Pas de problème pour obtenir les premiers essaims. La nature vous les offre : arbres creux, vieux murs et cheminées. Là, arrêt souvenir : la nature offre mais ne donne pas forcément facilement, surtout quand on manque d'expérience et de moyens matériels. Alors, pour bien marquer le coup de la première, la collection de piqûres !

Depuis, notre homme a appris : observations et conseils auprès d'autres apiculteurs, documentation, adhésion à un groupe apicole, déclaration à la Direction des Services Vétérinaires..... Il sait si bien de quoi il parle, qu'en le quittant vous auriez presque envie d'installer une ruche dans votre jardin pour badiner avec les abeilles, tellement ça paraît simple, et évident.

Il suffit de connaître quelques points de détail. Par exemple :

- Qu'un essaim, ce sont 4 à 5000 abeilles, mais qu'une ruche, avec une seule reine peut en faire vivre beaucoup plus ;

- Que la vie d'une abeille d'été ne dure que quelques semaines, seules celles hivernant ont droit à une vie plus longue ;

- Qu'il vaut mieux placer la ruche sur un plan bien horizontal ;

- Qu'une ruche se visite, selon l'organisation, en moyenne six fois par an ;

- Que pour cela il faut trouver dans la période, le jour et l'heure les plus favorables ;

- Que les VARROAS sont des parasites des ruches contre lesquels il ne faut pas oublier de lutter ;

- Qu'il est prudent de renouveler les cadres du centre tous les deux ans ;

- Que le respect d'écartement des cadres conditionne le rendement...

Avec ça, dès que vous avez compris :

- Que vous ne récolterez pour vous, qu'un tiers du miel produit, les deux autres tiers étant nécessaires au développement du couvain ;

- Que la reine est fécondée une seule fois pour toute sa vie, loin de la ruche dans les airs par un bourdon ;
- Que toutes les abeilles changent de statut de collecteuses de pollen pour devenir ouvrières et ménagères lorsqu'elles perdent des forces ;
- Que toute bouche inutile ou improductive est chassée de la ruche ;
- Que s'il y a développement d'une deuxième reine, c'est toujours la plus ancienne qui part avec son essaim gorgé de miel ;
- Que si vous retrouvez l'essaim suspendu à une branche, la reine est en bas ;
- Qu'il vaut donc mieux ne pas faire tomber l'essaim pour ne pas écraser la reine, mais le cueillir...

Forts de ces connaissances - et de quelques autres - munis de votre enfumoir, d'un tournevis ou d'un ciseau à bois car vous risquez vous heurter à la propolis, d'une brosse douce, d'un sac, éventuellement d'un masque ou autre protection, vous pouvez envisager vous aussi de faire votre miel. Vous ne devriez pas le regretter, une ruche bien conduite donne de 30 à 40 kg de miel par an.

Et si vous avez des goûts précis, vous saurez expliquer à vos abeilles quel type de miel vous voulez : blanc, ambré ou foncé, liquide ou cristallisé, de telles fleurs ou telles plantes, de printemps, d'été ou d'automne.

Avec un peu plus de persévérance vous saurez bientôt récolter le pollen solide et distinguer le miellat du nectar ou de la gelée royale. Ca a son importance, car ces produits - miracles de la nature - vous assurent des délices alimentaires, mais aussi des bienfaits thérapeutiques.

Les apiculteurs professionnels, sédentaires ou itinérants, vivent avec leur temps : miel bio et réseau internet sont choses courantes dans une production connue et pratiquée depuis la nuit des temps.

Voilà un extrait de ce qu'un passionné peut vous raconter, et pourtant nous connaissons tous la discréction, si ce n'est la réserve d'Albert TEXIER.

Il y a cependant, au moins une chose qu'il n'a pas eu le temps de nous dire : au-dessus de 10 ruches, les bénéfices apicoles sont taxés forfaitairement à partir de la première

ruche -actuellement base 1995, 70 F par ruche en Charente) - Alors, vous vous y mettez ?



AVIS

SECRETARIAT DE MAIRIE

Il sera fermé du :

4 août 1997 au 9 août 1997

En cas d'urgence s'adresser à :

Monsieur Jean FEUILLET, Maire
Tél : 05 45 78 05 85